



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

télévision

Question au Gouvernement n° 178

Texte de la question

## GRÈVE À FRANCE TÉLÉVISIONS

**M. le président.** La parole est à Mme Marie-Jo Zimmermann, pour le groupe UMP.

**Mme Marie-Jo Zimmermann.** Monsieur le ministre de la culture et de la communication, depuis plusieurs jours, les chaînes publiques de télévision sont en grève.

**Plusieurs députés du groupe socialiste.** Encore des grèves !

**Mme Marie-Jo Zimmermann.** Cela traduit un malaise auquel il faut apporter une réponse. Les chaînes publiques sont un élément fort de l'audiovisuel français. Elles ont des missions spécifiques définies par leur cahier des charges et doivent respecter, entre autres, des objectifs qualitatifs. C'est la raison pour laquelle les Français sont attachés à leur télévision nationale, qui échappe aux dérives de la course forcenée à l'Audimat.

Les chaînes publiques ne doivent pas pour autant être figées dans l'immobilisme. Il faut qu'elles évoluent, l'enjeu étant de concilier cette évolution avec les missions de service public et le respect des règles qualitatives ou déontologiques de base.

Ma question est simple. Tous les Français souhaitent que l'audiovisuel public reparte correctement, ils souhaitent retrouver au plus vite leurs émissions nationales et surtout régionales. Quelles sont, monsieur le ministre, vos intentions pour sortir correctement de la crise ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)*

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de la culture et de la communication.

**M. Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture et de la communication.** Madame la députée, le Gouvernement est, comme vous, attaché à l'existence d'un audiovisuel public singulier et fort, engagé dans ses missions d'information...

**M. Jacques Myard.** De désinformation, en l'occurrence !

**M. le ministre de la culture et de la communication.**

... de débats, de diffusions culturelles, d'ouverture au monde et d'ouverture du monde à tous, et notamment aux jeunes.

**M. François Goulard.** Ça laisse à désirer !

**M. le ministre de la culture et de la communication.** C'est dans cet esprit que le Gouvernement a engagé avec France Télévisions la réactualisation du contrat d'objectifs et de moyens. Nous y travaillons et je tiens à marquer ma totale confiance dans la capacité des responsables de France Télévisions, de son président, des directeurs des différentes antennes à conduire ce travail de réactualisation avec le

## Gouvernement.

Nous sommes convaincus de la nécessité d'un service public, nous sommes également convaincus de la nécessité de sa singularité.

Si c'est une incertitude quant à la détermination du Gouvernement à ce sujet qui a pu inspirer la grève, j'espère que mes paroles sauront rassurer les grévistes. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

J'observe que la grève est également motivée par des revendications salariales. J'estime quant à moi que c'est dans le cadre des entreprises que la négociation doit avoir lieu, et cela dans les limites du cadrage budgétaire de 2002, voté par la précédente majorité, et de 2003, quand le budget de la communication aura été voté.

M. Philippe Briand. Il n'y a qu'à privatiser !

M. le ministre de la culture et de la communication.

Enfin, madame la députée, je tiens à vous dire que je suis, comme l'ensemble du Gouvernement, infiniment respectueux du droit de grève. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)* J'estime toutefois également qu'à ce droit de grève doit répondre l'affirmation de la nécessité du respect de la liberté du travail. Or j'observe que, dans certaines entreprises, des entraves caractérisées ont été mises à cette liberté. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. François Goulard. C'est scandaleux !

M. le ministre de la culture et de la communication. Je le regrette et le condamne. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)*

M. le président. Nous avons terminé les questions au Gouvernement.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

**Circonscription :** Moselle (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 178

**Rubrique :** Audiovisuel et communication

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 novembre 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 20 novembre 2002